

**PROCES VERBAL DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 avril 2022**

Président : M. Didier LAUBÉRAT

Secrétaire : M. Daniel GARNIER

Présents : MM Didier LAUBÉRAT, Mathieu EVRARD, Daniel GARNIER, Franck JUILLOT, Ivan KHARABA, François NOUVEAU.

Mmes Elisabeth ANDRE, Nadège BAROILLER, Evelyne OCCELLY, Mallaury POISSON, Coralie SCHAEFFER, Isabelle DURAND

Absents : Mmes BORGES, RAFFIN et M. DUQUESNOY excusés.

M. DUQUENSOY donne pouvoir à M. EVRARD. Mme BORGES donne pouvoir à Mme OCCELLY.

Propos liminaires de M. le Maire :

« Préalablement à l'ouverture du conseil, je souhaite vous adresser quelques mots concernant la teneur du conseil qui va suivre :

Il s'agit ce soir d'un conseil municipal principalement orienté sur le budget communal 2022.

Le budget qui vous sera présenté, se veut très prudent et attentiste eu égard à la période que nous traversons, mais également volontariste pour préparer les années suivantes.

Comme vous le savez, nous travaillons désormais sur le projet de cantine scolaire avec un planning qui comprend les études pour cette année et la construction et donc les dépenses inhérentes pour l'année 2023.

De même, les premières études du futur lotissement vont débiter et l'on peut également envisager des travaux de viabilisation pour la fin de l'année 2023. Le lotissement est géré par un budget spécifique, mais il n'empêche que les finances communales seront impactées et notamment pour ce qui concerne la trésorerie.

De ce fait, le niveau d'investissement de la commune s'en trouve limité pour cette année. Néanmoins, il se situe à hauteur de 170 000 € environ.

Il concerne principalement :

- les travaux de restauration de l'accueil et du secrétariat de la mairie,

-des travaux d'entretien à l'école primaire,

-des acquisitions de terrain pour le futur restaurant scolaire ainsi que les premières études, des aménagements pour la zone du Chambon,

-des travaux d'entretien du toit de l'église et du toit de la chapelle de Saint Sulpice,

-de la rénovation de l'éclairage public,

-de l'entretien des chemins ruraux...

Le 1^{er} tour des élections s'est déroulé hier dans de bonnes conditions et je ne ferai bien

évidemment pas de commentaire sur les résultats ici, simplement constater que le taux de

participation était supérieur à 80% soit largement au-dessus de la moyenne nationale et je

tiens à remercier les personnes qui ont tenu le bureau de vote durant la journée ainsi que pour

le dépouillement. Remercier également les secrétaires qui ont œuvré jusqu'à 21 heures hier

soir. »

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 mars 2022. (approbation à l'unanimité).

Délibérations :

Le Conseil émet un avis favorable aux délibérations suivantes :

→ Subvention en faveur de l'Ukraine :

Comme évoqué lors de son propos liminaire du 14 mars 2022, M. le Maire propose que la commune de Marmagne attribue une aide financière en faveur de l'Ukraine qui se monterait à 1 €/habitant. La population de Marmagne étant de 1 262 habitants actuellement, il est proposé au conseil de verser une subvention de 1 262 € à la Croix Rouge Française

Le conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention d'un montant de 1 262 € à la Croix Rouge Française en faveur de L'Ukraine.

→ Amortissements 2022 :

Dans les collectivités de moins de 3500 habitants, les amortissements ne sont pas obligatoires sur tous les travaux. Seuls les travaux comme ceux réalisés par le SYDESL ou des acquisitions de logiciels font l'objet d'amortissements sur 5 ans.

- Budget principal :

En 2021, des travaux ont eu lieu pour remplacer les appareils vétustes d'éclairage public ainsi que l'achat d'un logiciel pour la facturation de la cantine et de la garderie.

Pour 2022, le montant des amortissements s'élève à la somme de 3 732 €.

- Budget Micro-crèche

Aucuns travaux n'ayant été réalisés en 2021, les amortissements 2022 restent identiques à 2021 soit un montant de 714 €.

Le Conseil valide l'inscription des amortissements au Budget Primitif commune 2022 et au Budget Primitif « micro-crèche » 2022 (unanimité).

→ Vote des taxes FB et FNB 2022 :

Depuis 2017, les taux communaux sont restés inchangés avec un taux de 15.81 % pour le Foncier Bâti (FB) et 51.33 % pour le Foncier Non Bâti (FNB)

Les taux des impôts locaux pour 2022 sont donc : Foncier Bâti : 35,89 % (pour rappel : la méthode de calcul ayant été modifiée le taux de 15.81 % est passé à 35.89 % sans augmentation - cumul des taux commune et taux département) et Foncier non bâti : 51,33 %. (pas de modification du mode de calcul)

Le total des taxes foncières perçues par la commune s'élèvera pour l'année à 440 940 €.

Au vu de l'augmentation des bases réalisée par l'Etat, il est proposé de ne pas faire évoluer le taux communal :

- d'une part en raison de l'augmentation des bases (tous les ans) liées au coût de la vie
- d'autre part à Marmagne, tous les ans, il y a des constructions neuves, ce qui fait que la dotation augmente légèrement.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de maintenir les mêmes taux que pour l'année 2021 (TFB : 35.89 – TFNB : 51.33).

→ Vote du budget principal 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :

Le montant prévu en « dépenses de fonctionnement » est en hausse de 2.68 % par rapport au budget 2021. Hormis les opérations d'ordre, l'augmentation est de 7.71 %.

Le montant budgété pour les charges générales est en hausse d'environ 18 621 € soit 7.13 % dû essentiellement aux dépenses des fluides qui sont estimés à + 25 % pour l'électricité, le gaz et tous les produits pétroliers. Les comptes 60612-60621-60622 ont été donc augmentés de 25 %. Il en est de même pour le compte 6247 qui concerne le bus de transport scolaire de l'école primaire.

Il faut noter également une inscription budgétaire au compte 6232 concernant l'animation du 2 juillet prochain, par les associations locales, au stade du Chambon pour le trail de l'EALC concernant notamment le feu d'artifice, les chapiteaux...

Les charges de personnel sont également en hausse par rapport au BP 2021 de 7.43 % représentant 35 920 €. Cette hausse constatée provient :

- d'une augmentation du personnel non titulaire due au recensement de la population avec l'embauche de 3 personnes. Ces dépenses sont compensées en recettes.
- du recrutement de personnel en remplacement des nombreux congés maladie en raison du covid.
- de l'augmentation des charges salariales et des assurances.

Au chapitre 022, une somme de 15 000 € est inscrite. Au vu de l'incertitude dans laquelle nous sommes aujourd'hui, il semble raisonnable de mettre une somme, certes arbitraire, de 15 000€ pour pallier des dépenses imprévues.

Au titre des subventions, il a été budgété notamment une somme de 1 262 € en faveur de l'aide à l'Ukraine (délibération votée précédemment) ainsi qu'une subvention exceptionnelle pour le voyage scolaire en Normandie des enfants de l'école primaire avec un montant de 55 € par enfant.

De ce fait, le chapitre 65 est en augmentation de 3.90 %.

Lorsque l'école organise des grands séjours, la municipalité vient à chaque fois en aide avec une participation pour les voyages. Pour information, le reste à charges pour les familles est de 90 €, tout compris.

Les charges financières sont en légère baisse puisqu'au fur et à mesure de l'avancement des remboursements des emprunts, les intérêts diminuent au détriment du capital.

Le total budgété en dépenses de fonctionnement pour 2022 est de 1 209 285 €.

011	Charges à caractère général	26 1200,00	279 821,00	279 821,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	3 492,00	3 492,00
60612	Énergie - électricité	46 000,00	55 320,00	55 320,00
60618	Autres fournitures non stockables 1	1 400,00	1 671,00	1 671,00
60621	Combustibles	4 800,00	4 567,00	4 567,00
60622	Carburants	1 800,00	2 424,00	2 424,00
60623	Alimentation	1 500,00	1 731,00	1 731,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 400,00	1 412,00	1 412,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	3 034,00	3 034,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	2 276,00	2 276,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	800,00	800,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	680,00	680,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	2 400,00	2 503,00	2 503,00
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 800,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	33 700,00	32 362,00	32 362,00
6135	Locations mobilières	2 300,00	2 294,00	2 294,00
615221	Bâtiments publics	4 500,00	3 100,00	3 100,00
615231	Voiries	4 000,00	2 532,00	2 532,00
61551	Matériel roulant	7 000,00	6 200,00	6 200,00
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	3 715,00	3 715,00
6156	Maintenance	12 000,00	13 421,00	13 421,00
6161	Multirisques	13 000,00	13 177,00	13 177,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 280,00	1 280,00
6188	Autres frais divers	7 000,00	11 000,00	11 000,00
6226	Honoraires	4 500,00	2 839,00	2 839,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	54 000,00	65 000,00	65 000,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions		200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 400,00	1 312,00	1 312,00
6262	Frais de télécommunications	6 800,00	7 380,00	7 380,00
627	Services bancaires et assimilés		10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 900,00	2 925,00	2 925,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 300,00	2 489,00	2 489,00
63512	Taxes foncières	8 500,00	8 175,00	8 175,00

012	Charges de personnel et frais assimilés	483 400,00	519 320,00	519 320,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	4 500,00	4 500,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	400,00	400,00	400,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	6 200,00	6 800,00	6 800,00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	222 800,00	223 900,00	223 900,00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	99 000,00	113 500,00	113 500,00
6415	Indemnité inflation (collectivités -3500 habitants)		1 500,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	60 200,00	69 900,00	69 900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	66 300,00	67 400,00	67 400,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	3 900,00	4 900,00	4 900,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 400,00	22 900,00	22 900,00
6456	Versement au f.n.c du supplément familial	500,00	500,00	500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 200,00	2 120,00	2 120,00
6471	Prestations versées pour le compte du f.n.a.l.	500,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	97 436,00	97 436,00	97 436,00
739221	FNGIR	97 436,00	97 436,00	97 436,00

65	Autres charges de gestion courante	134 700,00	280 138,00	280 138,00
6531	Indemnités	51 900,00	52 000,00	52 000,00
6532	Frais de mission	300,00	300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	2 200,00	2 700,00	2 700,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de	200,00	108,00	108,00
6541	Créances admises en non-valeur	400,00		
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	4 600,00	4 334,00	4 334,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 800,00	7 472,00	7 472,00
657363	A caractère administratif	62 000,00	204 660,00	204 660,00
65738	Autres organismes publics		1 262,00	1 262,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	3 000,00	7 000,00	7 000,00
658821	Secours d'urgence	1 000,00	300,00	300,00
65888	Autres	300,00	2,00	2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		976 736,00	1 178 715,00	1 176 715,00
66	Charges financières (b)	8 800,00	8 710,00	8 710,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 700,00	8 600,00	8 600,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	100,00	110,00	110,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00		
022	Dépenses imprévues (d)		15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d		985 736,00	1 200 425,00	1 200 425,00
023	Virement à la section d'investissement	189 897,00	5 110,00	5 110,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 100,00	3 750,00	3 750,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	2 100,00	3 750,00	3 750,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		191 997,00	8 860,00	8 860,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 177 733,00	1 209 285,00	1 209 285,00

+

On peut voir que les charges de personnel représentent 44 % des dépenses de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont mécaniquement en hausse par rapport à 2021.

Le poste « atténuation de charges » prévoit le remboursement partiel des salaires des agents absents pour congés « maternité » ou « maladie » et d'un remboursement sur inflation (prime de l'Etat) pour un montant de 9 000€.

Le poste « vente de produits fabriqués », « prestations de service » est budgété à 40 000 € car il inclut les recettes de la cantine, de la garderie pour l'année quasi-entière.

Le poste « impôts et taxes » montre une légère augmentation de près de 1% soit 5 422 € de plus attendus.

Le poste « dotations et participations » est stable dans sa totalité, néanmoins, on note une baisse des dotations de l'Etat au travers de la dotation forfaitaire et de la dotation de solidarité rurale d'un montant de 4 811 €.

013	Atténuations de charges	20 500,00	9 000,00	9 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 500,00	7 500,00	7 500,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoya		1 500,00	1 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services,	186 300,00	184 750,00	184 750,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	800,00	1 200,00	1 200,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	38 000,00	40 000,00	40 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	300,00	300,00	300,00
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse	147 000,00	143 000,00	143 000,00
70878	Par d'autres redevables	200,00	250,00	250,00
73	Impôts et taxes	501 243,00	506 665,00	506 665,00
73111	Impôts directs locaux	438 418,00	440 940,00	440 940,00
73211	Attribution de compensation	35 950,00	35 950,00	35 950,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	9 875,00	9 875,00	9 875,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	16 000,00	19 000,00	19 000,00
7336	Droits de place	1 000,00	900,00	900,00
74	Dotations et participations	233 502,00	233 508,00	233 508,00
7411	Dotation forfaitaire	125 153,00	121 694,00	121 694,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 520,00	34 168,00	34 168,00
74718	Autres	140,00	2 992,00	2 992,00
74741	Communes membres du GFP	750,00	700,00	700,00
74751	GFP de rattachement	28 786,00	29 500,00	29 500,00
7478	Autres organismes	14 136,00	14 500,00	14 500,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de	19 000,00	21 000,00	21 000,00
74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc	7 717,00	8 354,00	8 354,00
7488	Autres attributions et participations	2 300,00	600,00	600,00
75	Autres produits de gestion courante	85 716,00	36 786,00	36 786,00
752	Revenus des immeubles	44 716,00	36 776,00	36 776,00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	41 000,00		
7588	Autres produits divers de gestion courante		10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)		1 027 261,00	970 709,00	970 709,00
76	Produits financiers (b)	3,05	1,87	1,87
761	Produits de participations	3,05	1,87	1,87
77	Produits exceptionnels (c)	2 380,00	7 000,00	7 000,00
7713	Libéralités reçues	580,00		
7788	Produits exceptionnels divers	1 800,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c		1 029 644,05	977 710,87	977 710,87

Compte-tenu du résultat d'exploitation 2021 reporté (excédent constaté de recettes de fonctionnement) soit 231 574.13 €, le total des recettes de fonctionnement est donc de 1 209 285 €.

Le montant des dépenses de fonctionnement étant de 1 204 175 €, cela permet un virement à la section d'investissement égal à 5 110 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes d'investissement :

- Les amortissements votés précédemment (principalement travaux Sydesl)
- Les dotations avec 18 400 € pour le FCTVA
- Les subventions d'investissement d'un montant de 30 411 € (subventions du département et de l'Etat)

Compte tenu du virement de la section de fonctionnement égal à 5 110 €, les recettes d'investissement sont donc égales à 198 281 €.

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 400,07		18 400,07
13	Subventions d'investissement	30 441,00		30 441,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	122 218,00		122 218,00
18	Compte de liaison : affectat° (B.A, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		3 750,00	3 750,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		5 110,00	5 110,00
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	171 059,07	8 860,00	179 919,07
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			18 361,93
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			
				-
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			198 281,00

Dépenses d'investissement :

- Bibliothèque

Achat petit meuble : 600 €

- Mairie

Trompe l'œil ou fresque (sur le bâtiment qui jouxte le cabinet médical – travail en partenariat avec l'association « le Trait d'Union ») : 7 000€

Terrassement parterres : 1 500 €

Aménagement intérieur : 29 700 € (travaux subventionnés par l'Etat et par le Département)

Panneau affichage électronique : 3 100 €

A l'accueil du secrétariat, il y a de nombreux documents affichés des deux côtés du mur. Avec la réfection du secrétariat, la cloison du milieu va être supprimée afin de donner un peu d'air mais il faudra tout même remettre les documents. Il existe désormais des panneaux d'affichages électriques avec écran tactile.

Logiciel panneau affichage : 1 176 €

Clôture entre Ages & Vie : 2 614 €

- Ecole primaire

Table ergonomique : 500 €

Rideaux intérieurs : 960 €

Volet appartement au-dessus école : 3 020 €

Electricité école (coffret extension) : 1 314 €

Contrôle Electricité Socotec : 2 801 €

- Restaurant scolaire

Acquisition terrain : 11 328 €

Frais acquisition : 1 500 €

Diagnostic amiante : 600 €

Plan topographique : 2 000 €

Etude archi MO-ECO : 40 443 €

Etude sols : 5 000 €

- Zone Chambon

Jeux pour enfants/adultes : 6 000 €

Barrière bois : 1 000 €

Table pique-nique : 600 €

Bancs – poubelle : 1 200 €

- Eglise – cimetière- chapelle

Réfection fuite toit église : 3 961 €

Toit chapelle St Sulpice : 2 704 €

- Eclairage public

Remplacement appareils Croix Blanchot – Abri bus : 1 548 €

Novelle tranche d'éclairage public bois du Ruault (matériel vétuste) : 7 000 €

Suppression poteau « électricité » à l'école : poteau d'arrêt gênant pour les futurs travaux d'aménagement du restauration scolaire) : 1 500 €

- Chemins ruraux

Chemin des Mouilles T2 : 17 595 €

Chemins St Sulpice – Maison Loye – La Chaume – Les Decloix : 5 059 €

- Matériel

Débroussailleuse : 564 €

Panneau Pédagogique radar vitesse Elan Cité : 2 695 € (plaintes des administrés : les voitures roulent vite dans toutes les rues du village. Il existe désormais des radars mobiles, ils se fixent sur les poteaux et peuvent être déplacés assez facilement et fonctionnement avec des panneaux solaires.)

Déco Noël : 700 €

Le total des investissements s'élève à 167 281 € TTC

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	31 000,00		31 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 719,00		50 719,00
204	Subventions d'équipement versées	10 048,00		10 048,00
21	Immobilisations corporelles	18 292,00		18 292,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	88 222,00		88 222,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	198 281,00		198 281,00

Le Conseil valide le budget principal 2022 (unanimité).

→ Vote du budget micro-crèche 2022 :

En Fonctionnement :

Les recettes réglées par les parents sont budgétisées en augmentation par rapport à 2021 du fait d'avoir obtenu l'autorisation d'augmenter les capacités d'accueil (accueil de 12 enfants au lieu de 10 actuellement à compter du 1^{er} mai).

La subvention communale passe de 50 000 € à 55 600 € en raison de l'augmentation des charges salariales et assurances inhérentes.

Les autres recettes proviennent du financement de la CAF avec une estimation à 70 000 € et des communes voisines estimées à 200 €

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 166 614 €

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 600,00		21 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	144 300,00		144 300,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		714,00	714,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	165 900,00	714,00	166 614,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 000,00		35 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	production immobilisée			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	125 859,63		125 859,63
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	160 859,63		160 859,63

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 754,37
		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	166 614,00

En Investissement :

Il n'y a pas de dépenses d'investissement inscrites au budget 2022. Une recette de 6 400 € correspond à une récupération de FCTVA.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 41 209 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	25 000,00		25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	16 209,00		16 209,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	41 209,00		41 209,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 400,25		6 400,25
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		714,00	714,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	6 400,25	714,00	7 114,25

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	34 094,75	
		+
AFFECTATION AU COMPTE 1068		
		-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 209,00	

Le Conseil valide le budget micro-crèche 2022 (unanimité).

→ Vote du budget lotissement 2022 :

Le budget du lotissement de la Croix Jeangoux n'a finalement pas été clôturé. En effet, celui-ci va être reconduit puisque le conseil municipal a affirmé sa volonté de poursuivre le développement de l'habitat en zone pavillonnaire sur la commune.

Une somme de 8 005 € est inscrite au budget, permettant de régler les premières dépenses correspondant à d'éventuels frais d'études.

Pour rappel, les acquisitions de terrains se font par l'intermédiaire de l'EPF.

Intervention de M. KHARABA : « Où en sommes-nous au niveau de l'acquisition des terrains ? »

Réponse de M. le Maire : « Le compromis est signé avec Mme MAGNIEN. Des discussions sont toujours en cours avec Mme LARDANCHET. Un 3ème propriétaire est concerné pour un terrain qui touche la route départementale. Cette personne est au courant que la commune souhaite faire l'acquisition de son terrain mais j'aime procéder dans l'ordre des choses. Nous avons vu avec Mme MAGNIEN, cela avance avec Mme LARDANCHET. Nous verrons ensuite avec Mme BOUILLOT. Sachant que même si nous ne pouvons pas faire l'acquisition du terrain, ce ne serait pas une catastrophe dans l'immédiat, cela n'impacterait pas directement le projet, ni la première tranche du lotissement. »

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général			8 000,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			5,00	5,00	5,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante				8 005,00	8 005,00	8 005,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement				8 005,00	8 005,00	8 005,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL				8 005,00	8 005,00	8 005,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante			5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion courante				5,00	5,00	5,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonctionnement				5,00	5,00	5,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections			8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL				8 005,00	8 005,00	8 005,00

Le Conseil approuve le budget lotissement Croix Jeangoux 2022 (unanimité).

→ Vote du budget cabinet médical 2022 :

Dépenses de fonctionnement

Le chapitre 011 des charges courantes est budgétisé à hauteur de 7 800 €, correspondant aux dépenses liées à l'eau, l'électricité, le ménage, les impôts locaux...

Le virement à la section d'investissement est de 164 120 €.

Recettes de fonctionnement :

La somme de 22 900 € et la compensation communale de 149 000 € pour l'équilibre budgétaire forment les recettes de fonctionnement.

Le Budget de fonction s'équilibre donc à 175 020 €.

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	10 900,00		7 800,00	7 800,00	7 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	10 900,00		7 800,00	7 800,00	7 800,00
66	Charges financières	1 430,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	12 330,00		10 900,00	10 900,00	10 900,00
023	Virement à la section d'investissement			164 120,00	164 120,00	164 120,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			164 120,00	164 120,00	164 120,00
	TOTAL	12 330,00		175 020,00	175 020,00	175 020,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...			3 120,00	3 120,00	3 120,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	10 000,00		149 000,00	149 000,00	149 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 330,00		22 900,00	22 900,00	22 900,00
	Total des recettes de gestion courante	12 330,00		175 020,00	175 020,00	175 020,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	12 330,00		175 020,00	175 020,00	175 020,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	12 330,00		175 020,00	175 020,00	175 020,00

Dépenses d'investissement

Le déficit reporté est de 140 713 €.

Les factures de construction du bâtiment et de ses abords s'élèvent à 57 000 €.

Recettes d'investissement

Le virement de la section de fonctionnement est de 164 120 €.

Les subventions du département et de l'Etat s'élèvent à 120 939 €.

Les cautions pour les locations s'élèvent à hauteur de 1 900 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 287 907 €. Il y a beaucoup moins d'investissement prévu pour l'année 2022 pour le cabinet médical.

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	24 000,00		24 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	123 194,13		123 194,13
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	147 194,13		147 194,13

		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		140 712,87
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		287 907,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement	120 938,60		120 938,60
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 900,00		1 900,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		164 120,00	164 120,00
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	122 838,60	164 120,00	286 958,60

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		948,40
		+
AFFECTATION AU COMPTE 1068		948,40
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		287 907,00

Le Conseil valide le budget cabinet médical 2022 (unanimité).

→ Modification de la durée du temps de travail d'un agent non titulaire :

Afin de se consacrer à son entreprise, un agent titulaire a émis le souhait de voir diminuer son nombre d'heures de travail de 10%. Cet agent possède actuellement un contrat à 11.35/35 (agent annualisé) et est affecté à la cantine et à la surveillance du temps méridien.

Les heures défalquées, seront attribuées en heures complémentaires à un agent déjà titulaire d'un contrat.

Le conseil municipal valide la diminution du contrat à hauteur de 10 % (unanimité).

→ *Renouvellement luminaires vétustes – Sydesl :*

Dans le cadre de la programmation du remplacement des luminaires de l'éclairage public communal, il est proposé de signer une convention avec le SYDESL pour la prise en charge de la participation.

Pour cette année, c'est la continuité du secteur de la route du Bois du Ruault qui est programmée.

Montant estimatif des travaux : 8 608 € H.T

Montant éligible à subvention : 7 000 € H.T

Part Sydesl 50 % : 3500 € H.T

Part communale : 5 108 € H.T

Intervention de M. KHARABA : « Il s'agit de remplacements ? »

Réponse de M. NOUVEAU : « Oui, c'est le remplacement de luminaires vétustes. Il existe encore une tranche pour l'année prochaine qui pourra faire l'objet de subvention. Ensuite les travaux seront à la charge complète de la commune »

Intervention de M. KHARABA : « Nous passons en LED ? »

Réponse de M. NOUVEAU : « Oui. On continue le long de la D 980 et 2 luminaires vers la rue de la gare. Il s'agit cette année de la 3^{ème} tranche. ».

Le conseil municipal valide la signature de la convention avec le SYDESL et le plan de financement présenté. (unanimité)

INFORMATIONS :

→ *Elections présidentielles 2^{ème} tour :*

Inscription pour le 2^{ème} tour.

Remerciements aux assesseurs du premier tour car cela n'a pas toujours été simple. Il y a eu une file d'attente importante de 9h30 à 14h00, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'à présent, alors qu'il y a eu le même nombre de votants qu'en 2017.

→ *Restaurant scolaire :*

L'appel d'offre à candidature pour recruter une équipe pluridisciplinaire constituée à minima d'un architecte est en ligne depuis le 21 mars jusqu'au 20 avril, date limite pour déposer une offre.

La commission d'appel d'offres se réunira pour étudier les différents dossiers déposés.

A ce jour, 17 dossiers ont été retirés pour consultation et étude. Cela ne veut pas dire qu'il y aura 17 offres. Il y aura peut-être à minima 5 offres.

→ Organisation d'une marche Autun-Creusot le 1^{er} mai prochain organisée par l'association Saint Sym' animation.

Séance levée à 19h15.